

## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Pour tous les diplômes relevant de France VAE

<https://vae.gouv.fr/> - loi du 21/12/2022



### PRÉREQUIS :

- Viser un diplôme **parmi plus des 200 certifications gérées par France VAE**
- Être salarié du secteur privé, bénévole, aidant familial ou demandeur d'emploi.
- Avoir des compétences liées au diplôme sans apporter les preuves d'une durée minimum d'expérience

### TARIFS ET FINANCEMENT :

- Votre accompagnement VAE est totalement financé par France VAE
- Les demandeurs d'emploi bénéficient du statut de stagiaire de la formation professionnelle

### Être candidat France VAE permet de :

- Bénéficier d'allègements réglementaires (recevabilité, financement, accompagnement, jury)
- Bénéficier d'un financement unique pour l'accompagnement et/ou les compléments formatifs
- Bénéficier de délais significativement réduits
- Bénéficier d'un parcours personnalisé et individualisé

### ► ENVIE DE VALORISER VOTRE EXPÉRIENCE ?

La VAE est un moyen d'obtenir une reconnaissance officielle de vos compétences et d'accéder à une qualification ou un diplôme pour faciliter votre évolution professionnelle !

Il est possible de viser uniquement des blocs de compétences d'une certification.

Votre parcours France VAE pourra inclure :

- De l'accompagnement méthodologique (de la faisabilité au jury)
- Des formations obligatoires ou de remise à niveau
- Des frais de jury

L'OMI est référencé sur le portail FRANCE VAE en tant qu'architecte accompagnateur de parcours.

### OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA VAE

- Dynamiser sa carrière et évoluer professionnellement
- Accroître son employabilité et sécuriser son parcours professionnel
- Changer d'emploi ou se reconverter
- Passer un concours
- Répondre aux exigences d'une profession réglementée
- Développer sa confiance en soi



### NOS AGENCES

8 agences en Région Sud :

- Aix
- La Ciotat
- Manosque
- Marseille 11<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup>
- Martigues
- Pertuis
- Vitrolles



### NOTRE ÉQUIPE

- Accompagnateurs VAE : ils **connaissent les cheminements possibles, fournissent des indices et des repères, indiquent les obstacles éventuels.**
- Coach professionnels et personnels, Consultants, Formateurs, Psychologues du Travail, Chargés de relation entreprise

## ► NOUVEAU PARCOURS France VAE

Rendez-vous sur <https://www.vae.gouv.fr>.

### 1/ Choisissez votre diplôme et candidatez

- Déterminez si 1 ou plusieurs diplômes correspondent à votre expérience. En cas de doute, contacter le point relais VAE de votre région, recensé sur le site France VAE.
- Cliquez sur « démarrer un parcours » et détaillez les grandes lignes de votre projet.
- Sélectionnez **Formation Métier OMI** parmi les structures accompagnatrices de votre parcours VAE. Nous prendrons contact avec vous dans les 48h pour définir ensemble la date et l'heure de notre 1<sup>ère</sup> rencontre ainsi que les modalités (présentiel ou distanciel).

### 2/ Constituez avec nous votre dossier de faisabilité

En tant qu'architecte accompagnateur de parcours nous allons ensemble

- Validez le choix du diplôme
- Construire un parcours d'accompagnement en déterminant le nombre d'heures d'accompagnement et de formation si besoin
- Envoyer ce dossier de faisabilité directement au certificateur

### 3/ Démarrez votre accompagnement dès validation du certificateur (notification avis favorable)

Un planning prévisionnel est établi avec vous ainsi que les différentes modalités de RDV (distanciel, présentiel, individuel, collectif). Pendant cette phase, nous vous aidons dans la rédaction de votre dossier d'expérience. Vous suivez éventuellement les formations nécessaires à l'obtention de votre diplôme. Enfin, nous vous préparons au passage devant le jury.

Nous sommes garant du lien avec l'organisme certificateur auprès duquel nous déposerons le dossier d'expérience à la date transmise par le certificateur.

### 4/ Passez devant le jury

Résultat connu sous 24h

### 5/ Faites un point avec nous « post jury »

Cela sera l'occasion de faire un bilan sur votre parcours VAE et de vous conseiller des démarches complémentaires à accomplir pour répondre aux préconisations du jury en cas d'invalidation totale ou partielle (recherche d'un stage professionnel, d'un établissement pour accomplir une formation complémentaire, rédaction d'un dossier complémentaire, etc.)

### TAUX DE SATISFACTION

2022 **100%** 2023 **100%**

### TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE

2022 **100%** 2023 **67%**

100% dans le médico-social

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- **Accès PMR**  
(personne à mobilité réduite)
- **Accessibilité « tous handicaps »**  
(réseau de partenaires mobilisables en appui)
- Pour plus d'information, **Raymond WALBRECQ** est notre référent handicap :
  - **07 57 40 44 46**
  - [rwalbrecq@formationmetier.fr](mailto:rwalbrecq@formationmetier.fr)